

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

AMANDI-NETT - Services de nettoyage et d'entretien à domicile

Dernière révision le 26/07/2025

ARTICLE 1 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Dénomination commerciale : AMANDI-NETT

Forme juridique : Entrepreneur individuel

Dirigeante : Mme Amandine CANDEL

SIREN : 984 216 317

SIRET : 984 216 317 00011

Code APE : 8121Z - Nettoyage courant des bâtiments

Numéro de TVA intracommunautaire : Non applicable

Numéro du Registre des Métiers (RM): 984216317RM69

Adresse du siège social : 1 Bis Rue Louis Juttet, 69410 Champagne-au-Mont-d'Or

Téléphone : +33 7 75 76 12 26

Email : contact@amandi-nett.fr

Site internet : <https://amandi-nett.fr/>

L'entreprise est déclarée en tant qu'organisme de services à la personne conformément aux articles L7231-1 et suivants, sous le numero d'agrément : SAP984216317.

ARTICLE 2 - DÉFINITIONS ET CHAMP D'APPLICATION

2.1 Définitions

- Prestataire : AMANDI-NETT, représentée par Mme Amandine CANDEL
- Client : Toute personne physique ou morale ayant recours aux services du Prestataire
- Prestations : Services de nettoyage et d'entretien à domicile proposés par le Prestataire
- Devis : Document établi par le Prestataire précisant les modalités d'intervention
- Domicile : Lieu de résidence principale ou secondaire du Client

2.2 Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations de services de nettoyage et d'entretien proposées par AMANDI-NETT. Elles régissent exclusivement les relations contractuelles entre le Prestataire et le Client, conformément aux dispositions du Code de la consommation et du Code du travail.



ARTICLE 3 - SERVICES PROPOSÉS

3.1 Prestations principales

Le Prestataire propose les services suivants :

- Nettoyage des pièces de vie (aspirateur, carrelage, dépoussiérage)
- Entretien de la cuisine (évier, plan de travail)
- Repassage
- Gestion des lessives (tri, lavage, étendage)
- Nettoyage de vitres, fenêtres, baies vitrées
- Nettoyage de la salle de bain et sanitaires
- Ménage de printemps annuel
- Remise en ordre après réception ou événement

3.2 Prestations complémentaires

À venir selon la demande : désinfection des textiles, moquettes, canapés par eau chaude sous pression (prestation facturée à part sur validation de devis).

3.3 Zone d'intervention

Les prestations sont réalisées chez le client dans le secteur de Champagne-au-Mont-d'Or et le Nord-Ouest de Lyon, selon la zone géographique d'intervention du Prestataire.

ARTICLE 4 - CONDITIONS D'ACCÈS AU DOMICILE ET MODALITÉS D'EXÉCUTION

4.1 Accès au domicile

Le Client doit permettre l'accès au domicile aux horaires convenus. En cas de remise de clés, celles-ci doivent être confiées en main propre au Prestataire et font l'objet d'un suivi. Le Client doit mettre à disposition l'accès à l'eau courante et potable pour l'hygiène et la soif de l'intervenant.

4.2 Sécurité et environnement de travail

Le Client s'engage à assurer un environnement de travail sécurisé et à informer le Prestataire de tout risque particulier (présence d'animaux, produits dangereux, installations défectueuses). Le Prestataire se réserve le droit de refuser toute intervention présentant un risque pour la sécurité.

4.3 Matériel et produits

Sauf mention contraire, le matériel et les produits de nettoyage sont fournis par le Client. Le Prestataire utilise des produits et matériels adaptés à chaque situation conformément aux normes de sécurité et d'hygiène.



ARTICLE 5 - COMMANDE ET DEVIS

5.1 Établissement du devis

Tout devis est établi gratuitement par le Prestataire après évaluation des besoins, soit lors d'une visite à domicile, soit sur la base des informations fournies par le Client. Le devis précise la nature des prestations, leur durée estimée, les conditions tarifaires et les modalités d'intervention.

5.2 Validité du devis

Sauf mention contraire, le devis demeure valable pendant une durée d'un mois à compter de sa date d'établissement. Il est considéré comme accepté par le Client à compter de sa signature et constitue un engagement contractuel entre les parties.

5.3 Prise de rendez-vous

Le Client peut prendre rendez-vous via le système de réservation en ligne ou par contact direct. Les rendez-vous sont confirmés par email avec rappels automatiques 24h et 1h avant l'intervention.

ARTICLE 6 - TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

6.1 Tarification

Les prix sont établis selon les tarifs en vigueur communiqués au Client. Ils s'entendent toutes taxes comprises pour les particuliers. Les tarifs peuvent être révisés annuellement avec un préavis d'un mois.

6.2 Facturation

Les prestations sont facturées selon les heures réellement effectuées, avec un minimum correspondant aux heures prévues au contrat. Tout quart d'heure commencé est dû après application d'une franchise de cinq minutes. En cas de retour prématuré du Client, la prestation est due dans son intégralité.

6.3 Modalités de paiement

Le paiement s'effectue par les moyens suivants :

- Virement bancaire
- Avance Immédiate

6.4 Avantages fiscaux

Les particuliers bénéficient d'un crédit d'impôt de 50% sur les sommes versées. Le service "Avance Immédiate" permet de ne régler que 50% de la facture, l'avantage fiscal étant directement déduit.



6.5 Délai de paiement:

En cas de retard de paiement, des pénalités seront automatiquement appliquées sans qu'un rappel soit nécessaire. Le taux des pénalités de retard est fixé à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facturation. Ces pénalités courent à compter du jour suivant la date d'exigibilité du paiement jusqu'au règlement intégral des sommes dues.

ARTICLE 7 - DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à supporter de pénalités.

7.1 Point de départ du délai

Le délai court à compter du lendemain de la conclusion du contrat pour les contrats de prestation de services.

7.2 Modalités d'exercice

Le Client doit notifier sa décision par écrit (courrier recommandé, email) en utilisant le formulaire type de rétractation ou toute autre déclaration exprimant clairement sa volonté de se rétracter.

7.3 Exceptions

Le droit de rétractation ne peut s'exercer pour les prestations entièrement exécutées avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du consommateur.

ARTICLE 8 - MODIFICATION ET ANNULATION DES PRESTATIONS

8.1 Modification par le Client

Toute modification des conditions d'exécution doit être signalée au moins 48 heures à l'avance. À défaut, la prestation pourra être facturée même en cas d'empêchement du Client.

8.2 Annulation par le Client

En cas d'annulation dans les délais prévus, aucune pénalité n'est appliquée. En cas d'annulation tardive ou d'absence du Client sans préavis, les frais de déplacement pourront être facturés.



8.3 Modification par le Prestataire

Le Prestataire peut modifier les conditions d'exécution pour des raisons techniques ou de sécurité, en informant le Client dans les meilleurs délais et en proposant une solution alternative.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

9.1 Responsabilité du Prestataire

Le Prestataire est tenu d'une obligation de moyens dans l'exécution de ses prestations. Il s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire le Client dans le respect des règles de l'art et des normes de sécurité.

9.2 Assurance responsabilité civile professionnelle

Le Prestataire souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les dommages matériels, immatériels et corporels causés aux tiers dans le cadre de son activité. L'attestation d'assurance est tenue à la disposition du Client sur demande.

9.3 Limites de responsabilité

La responsabilité du Prestataire ne peut être engagée en cas de :

- Dommages résultant d'instructions du Client
- Force majeure ou cas fortuit
- Fait du Client ou d'un tiers
- Défaut d'entretien ou vétusté des installations

ARTICLE 10 - RÉCLAMATIONS ET GARANTIES

10.1 Procédure de réclamation

Toute réclamation doit être formulée par écrit dans les 48 heures suivant la prestation à l'adresse contact@amandi-nett.fr. Le Prestataire s'engage à apporter une réponse dans les plus brefs délais.

10.2 Garantie de service

En cas de prestation non conforme aux stipulations contractuelles, le Prestataire s'engage à procéder aux corrections nécessaires sans frais supplémentaires.

ARTICLE 11 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le Prestataire s'engage à respecter la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles (RGPD). Les données collectées sont utilisées exclusivement dans le cadre de la relation commerciale et ne sont jamais partagées avec des tiers.



11.1 Droits du Client

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement et d'opposition sur ses données personnelles, qu'il peut exercer en s'adressant à contact@amandi-nett.fr.

ARTICLE 12 - CLAUSE DE NON-SOLlicitATION

Le Client s'interdit d'employer directement ou indirectement toute personne ayant réalisé des prestations pour le compte du Prestataire, pendant la durée du contrat et durant l'année suivant son terme. En cas de non-respect, une indemnité forfaitaire de 1000 euros sera due.

ARTICLE 13 - RÉSILIATION

13.1 Résiliation par le Client

Le Client peut résilier le contrat à tout moment moyennant un préavis de 15 jours par lettre recommandée avec accusé de réception, sans pénalité

13.2 Résiliation par le Prestataire

Le Prestataire peut résilier le contrat sans préavis si l'une des conditions suivante est remplie :

- Non-paiement des factures après mise en demeure
- Non-respect des conditions d'accès au domicile
- Comportement inapproprié du Client
- Manquement grave aux obligations contractuelles

Le Prestataire se réserve le droit de résilier le présent contrat à tout moment, sans avoir à justifier sa décision, par simple notification écrite adressée au Client, avec un préavis d'un mois. Le préavis débute à compter de la date de réception de la notification par le Client.

ARTICLE 14 - MÉDIATION ET RÈGLEMENT DES LITIGES

14.1 Médiation de la consommation

En cas de litige, le Client consommateur peut recourir gratuitement à la médiation de la consommation après avoir tenté une résolution amiable par réclamation écrite auprès du Prestataire.

Médiateur désigné : AME CONSO (Association des Médiateurs Européens)

Adresse : 197 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

Site internet : www.mediationconso-ame.com

14.2 Juridiction compétente

À défaut d'accord amiable, les tribunaux de Lyon seront seuls compétents pour connaître des litiges relatifs à l'interprétation et à l'exécution des présentes CGV, sauf règles impératives contraires.



ARTICLE 15 - FORCE MAJEURE

L'exécution des obligations peut être suspendue en cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles indépendantes de la volonté du Prestataire. Sont notamment considérés comme cas de force majeure : les catastrophes naturelles, les épidémies, les grèves, les décisions gouvernementales, mais aussi la maladie ou l'hospitalisation d'un enfant à la charge du Prestataire, ou toute situation familiale imprévisible rendant impossible la réalisation de la prestation.

ARTICLE 16 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

16.1 Modification des CGV

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment, avec un préavis d'un mois pour les clients existants.

16.2 Nullité partielle

Si une clause des présentes CGV était déclarée nulle ou non applicable, les autres dispositions conserveraient leur validité.

16.3 Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Date d'entrée en vigueur : 26 juillet 2025

Version : 1.0

Pour toute question concernant ces CGV, vous pouvez nous contacter :

Email : contact@amandi-nett.fr

Téléphone : +33 7 75 76 12 26

Adresse : 1 Bis Rue Louis Juttet, 69410 Champagne-au-Mont-d'Or

